



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotrecoute@mairie-lens.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 13 AVRIL 2018

=====

SEANCE DU 13 AVRIL 2018 A 18 H 00

=====

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. GONZALEZ
Directeur territorial
Réf. MG/TP

L'an deux mille dix-huit, le 13 avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 5 avril 2018.

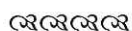
Etai^{ent} présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT (ayant donné pouvoir à M. ROBERT jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°3), Mme DAUTHIEU, MM. MAZURE, RUDYNSKI, Mmes DELPORTE, DELELIS, M. MILLET, Mme TIMME, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, Mmes BOURKISS, BLOMME, MM. NORMAND, SION, MANKOU, Mme CHOCHOI, M. LEBRUN.

Etai^{ent} excusés : Mme BOURDON ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. DAUBRESSE, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DELPORTE, M. GAYANT ayant donné pouvoir à M. DECOURCELLES, Mme BRETON ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme POSMYK-VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. BABIC ayant donné pouvoir à M. NORMAND.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Naceira VINCENT, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018
COMPTE-RENDU



DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 6 (M. DUCASTEL, Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, Mme BOEYKENS, M. BABIC)

⇒ **rapport n° 2** : ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 9 avril 2018, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Monsieur Pierre MAZURE

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : 39
VOTANTS : 37
ABSTENTIONS : 0
BULLETINS ET ENVELOPPES
DECLARES NULS : 0
BULLETINS BLANCS
(en ce y compris les
enveloppes sans bulletin) : 4
SUFFRAGES EXPRIMES : 33
MAJORITE ABSOLUE : 17

A obtenu :

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Monsieur Pierre MAZURE 33 voix

Monsieur Pierre MAZURE recueillant la majorité absolue des suffrages exprimés est élu onzième adjoint au maire.

⇒ rapport n° 3 : COMMISSIONS MUNICIPALES – REMPLACEMENT DE MADAME ANNIE FLAMENT

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

Mme Fatima AIT CHIKHEBBIH est désignée par le groupe « RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS ».

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 4 (Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

⇒ rapport n° 4 : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Conseil prend acte.*

⇒ rapport n° 5 : CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE LENS « ERNEST SCHAFFNER » - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 9 avril 2018, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Monsieur Pierre MAZURE

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : 39

VOTANTS : 37

ABSTENTIONS : 4

SUFFRAGES EXPRIMES :33

MAJORITE ABSOLUE :17

A obtenu :

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Monsieur Pierre MAZURE 33 voix

Monsieur Pierre MAZURE recueillant la majorité des suffrages exprimés est désigné pour représenter la commune au Conseil de surveillance du Centre hospitalier de LENS "Ernest SCHAFFNER".

⇒ **rapport n° 6** : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ACCUEIL NEUF DE COEUR

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 9 avril 2018, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Madame Josette CHOCHOI

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : 39

VOTANTS : 37

ABSTENTIONS : 4

SUFFRAGES EXPRIMES :33

MAJORITE ABSOLUE :17

A obtenu :

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Madame Josette CHOCHOI..... 33 voix

Madame Josette CHOCHOI recueillant la majorité des suffrages exprimés est désignée pour représenter la commune au Conseil d'administration de l'association "Accueil Neuf de Cœur".

⇒ rapport n° 7 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE, DES JURYS DE CONCOURS ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 2 (Mme BLOMME, M. SION)

⇒ rapport n° 8 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - JURY DE CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE – DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Conseil prend acte.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ rapport n° 9 : DESIGNATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE L'UN DE SES MEMBRES POUR PRENDRE UNE DECISION D'URBANISME EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.422-7 DU CODE L'URBANISME

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 1 (M. ROBERT ne prend pas part au vote)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

⇒ rapport n° 10 : STATIONNEMENT REGLEMENTE - MODIFICATIONS

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

Cette délibération a fait l'objet d'un dépôt sur tables en séance.

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 35
Contre : 2 (Mme BLOMME, M. SION)
Abstention : 0

⇒ rapport n° 11 : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 11 avril 2018, M. DUCASTEL a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 13 avril 2018 :

Question 1 (M. DUCASTEL) : Les travaux du BHNS continuent de générer un mécontentement grandissant chez nos concitoyens. La gêne quotidienne perçue par les automobilistes et les habitants leur fait nous remonter chaque jour leur insatisfaction.

Par ailleurs, les commerçants souffrent plus que d'autres des difficultés d'accès à la ville et subissent des pertes de chiffres d'affaires qui peuvent générer des fermetures comme nous l'avons vécu récemment y compris pour des entreprises considérées comme des « institutions » locales (même si les causes sont multiples, cette période de travaux renforce la fragilité de nombre d'entre eux du fait de la chute du flux).

Nous proposons de ne pas rester inactif face à cette situation dangereuse pour l'activité économique de la ville et de mettre en place dès la semaine prochaine des mesures pour renforcer la facilité de venir faire ses achats en ville :

- instauration de la gratuité du stationnement chaque jour de la semaine sur les parkings et la voirie à partir de 16 heures,
- instauration de la gratuité du stationnement systématique chaque week-end en ville, notamment sur les parkings et la voirie du centre ville,
- création d'une solution de passage piéton (passerelle ?) temporaire entre le parking République et la rue de Paris le temps des travaux.

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Question 2 (M. DUCASTEL) : La piscine : des retours des experts mandatés étaient attendus pour estimer les coûts et solutions concernant les travaux de la piscine de Lens. Pouvez-vous nous faire un retour sur ce sujet ? Quels sont les projets envisagés : rénovation et pour quel coût supporté par la ville ? Création d'un nouvel espace aquatique : pour quel coût pour la ville ? Avec quels concours de la région, du département, de la CALL, de l'Europe ? Et à quels endroits possibles avez-vous réfléchi pour une implantation ?

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 11 avril 2018, M. NORMAND a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 13 avril 2018 :

Question 1 (M. NORMAND) : Monsieur le Maire, devant la problématique des dépôts de sacs contenant des déchets ménagers à proximité des bornes attenantes aux poubelles enterrées installées rue Paul Bert notamment, quelles mesures comptez-vous prendre pour y mettre fin ?

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 11 avril 2018, M. SION a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 13 avril 2018 :

Question 1 (M. SION) : Quelles solutions pour le commerce lensois ?

↳ La réponse est apportée en séance conjointement par MM. ROBERT et DAUBRESSE.

La séance est levée à 19 heures 16.